

Lettre NATURA 2000

N°2 Mars 2019



Site de la Vallée du Viaur

Sommaire de la lettre :

Fiche d'identité du site p.2

Point info sur les MAEc p.3

Des écoliers à l'oeuvre pour les chauves-souris de la vallée p.4

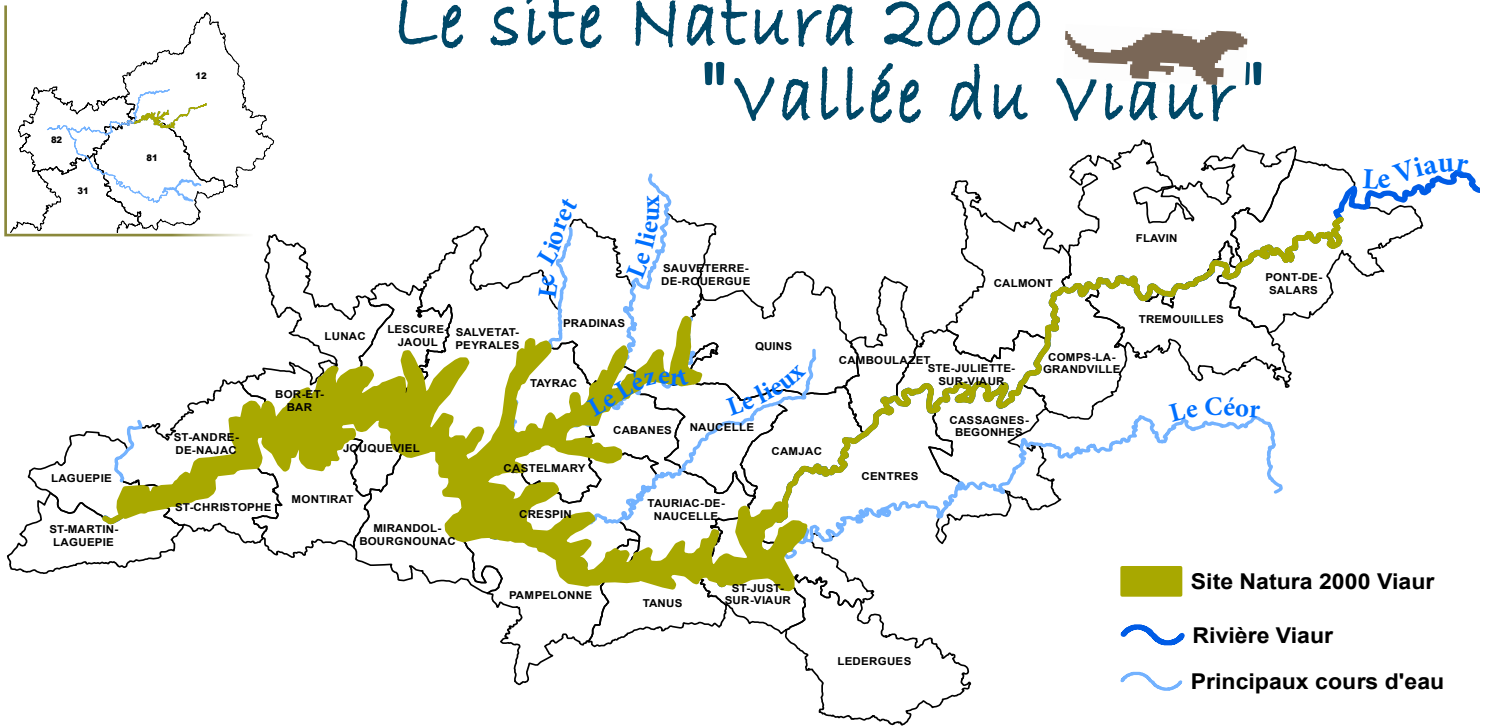
Gros plan sur les inventaires « libellules » p.5-7

Les outils de communication à votre disposition p.8

Contacts p.8



Le site Natura 2000 "vallée du viaur"



Fiche d'identité

Quelques chiffres :

9 300 ha - 132,5 km de linéaire du Viaur - 34 communes - 3 départements

Description :

Le site comprend le cours du Viaur depuis la retenue de Pont-de-Salars, sur le plateau du Lévezou, jusqu'au lieu-dit Puechagut (commune de Camjac), dans le Ségala. Là, le site s'élargit aux versants boisés de la vallée du Viaur et de ses principaux affluents, jusqu'à la confluence avec l'Aveyron.

Habitats remarquables :

Végétations aquatiques et des bords de cours d'eau, forêts alluviales, landes, prairies de fauche et végétation des pentes rocheuses.

Espèces remarquables :

Moule perlière, Ecrevisse à pattes blanches, Grand capricorne, Lucane cerf-volant, Ecaille chinée, Loutre d'Europe, cinq espèces de chauves-souris, quatre espèces de « libellules » et trois espèces piscicoles.

Principales menaces :

Modification de l'hydrologie du cours d'eau, pollutions de l'eau, fermeture des milieux ouverts de versants.

Démarche Natura 2000 : qui peut agir et comment ?

Acteurs	Critères d'éligibilités	Engagement	Enjeux
Je suis agriculteur	<ul style="list-style-type: none"> Mes parcelles sont déclarées à la PAC → Mes parcelles ne sont pas déclarées à la PAC ↓ 	MAEC	Amélioration de la qualité des cours d'eaux et maintien de la pie grièche à tête rousse
Je suis propriétaire privé ou public	<ul style="list-style-type: none"> J'ai un vieux boisement > 0,5 Ha (cavités, bois morts, arbres sénescents) → J'ai un ancien verger, des haies, un alignement d'arbres, une ripisylve, une berge nue, une pelouse ou prairie naturelle en voie de fermeture → 	<ul style="list-style-type: none"> Contrat forestier Contrat "ni-ni" ni forestier - ni agricole 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des populations de chauves-souris et des coléoptères saproxyliques Valorisation et restauration de milieux dégradés
Je suis un particulier ou une commune	J'ai des envies et des remarques →	Mesures non-contractuelles (journées thématiques, animations...)	Découverte et sensibilisation

Des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) pour préserver le patrimoine éco-pastoral :

Dernière année de contractualisation !

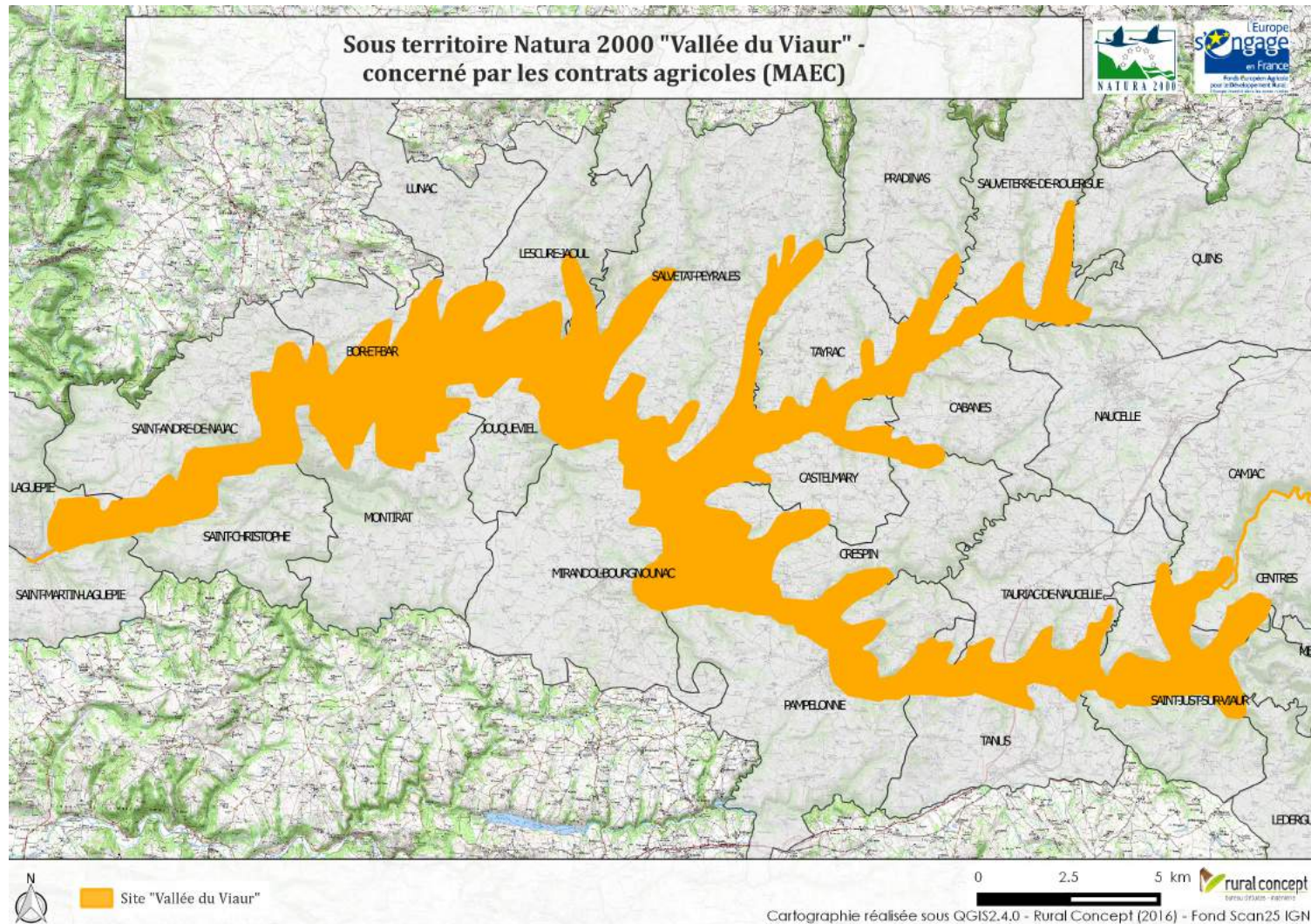
Le projet Agro-Environnemental et climatique ouvert sur le site pour les années 2017 et 2018 est prolongé en 2019 ! Les agriculteurs du site qui n'auraient pas encore bénéficié de ce dispositif les années précédentes ont donc la possibilité de contractualiser des MAEc en 2019. En fonction de leur nature, ces mesures proposent différents cahiers des charges pouvant impliquer le respect de chargement ou bien de plan de gestion pastorale et/ou la mise en place de gyrobroyage etc. Ciblent les prairies permanentes éligibles du site, leur but est de favoriser une agriculture respectueuse des enjeux agro-environnementaux locaux. D'une durée de cinq ans, ces contrats offrent une rémunération variant de 75€ à 180€ par hectare.

En 2017-2018, 18 agriculteurs du territoire ont décidé de s'investir dans le dispositif en engageant au total plus de 300 ha.

Pour plus d'informations, rendez-vous aux réunions de présentation le vendredi 5 avril :

- à 10 h à la mairie de Pampelonne,
- à 14 h à la salle des fêtes de Lescure-Jaoul.

Ou bien contactez David GALIBERT : 05.65.73.76.76 / david.galibert@adasea.net



Des écoliers à l'œuvre pour les chauves-souris (et les passereaux) de la vallée du Vaur :

Sous un beau soleil printanier et à la veille des vacances scolaires, les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école du Vaur à Tanus ont mis leur énergie à profit pour les espèces du site Natura 2000 !

Des animateurs et animatrices de Rural Concept leur ont d'abord présenté quelques espèces de passereaux et de chauves-souris présentes sur leur commune et dans la vallée du Vaur, parmi lesquelles la Barbastelle, une chauve-souris d'intérêt communautaire au pelage tout noir.

Au programme : comment les reconnaître, où vivent-elles, que mangent-elles, comment chassent-elles? Avec toutes ces informations en poche, les élèves ont su identifier les modèles de nichoirs adaptés aux espèces de la vallée.



Place alors à la pratique !

Par petits groupes de 3 ou 4, les élèves des deux classes ont fabriqué 10 nichoirs en tout, et trois modèles différents !

Il a fallu pour cela poncer les échardes sur les angles des planches, puis étudier les plans pour assembler correctement les pièces du nichoir. Une fois tout le monde d'accord sur l'assemblage, chacun y est allé de son coup de marteau ou de son tour de vis à l'édifice. Après un badigeonnage à l'huile de lin et quelques jours de séchage, les nichoirs seront prêts pour être installés à la rentrée : quelques-uns dans le jardin-verger de l'école et les autres dans la vallée.



Reste à espérer que chauves-souris et oiseaux sauront les trouver !





Cordulie à corps fin (*Cordulia curtipalpi*)



Cordulie splendide (*Macromia splendens*)

© A. POUJOL

Gros plan sur une action :

A la recherche de 3 espèces rares de libellules

Les 3 espèces affectionnent en particulier les cours d'eau à courant lent bordés d'une ripisylve (végétation le long des cours d'eau). Les larves carnassières grandissent dans la vase sur les berges au milieu des racines des arbres ou dans la vase des parties peu profondes des cours d'eau. L'émergence des adultes a lieu dans la végétation dense sur les branches ou les troncs des arbres riverains au-dessus de l'eau.



Gomphus de Grasslin (*Gomphus grasslini*)

© T. MATARIN



Été-automne : ponte des œufs et éclosion au bout de 4-5 semaines.



Été : accouplement : formation d'un cœur copulateur.

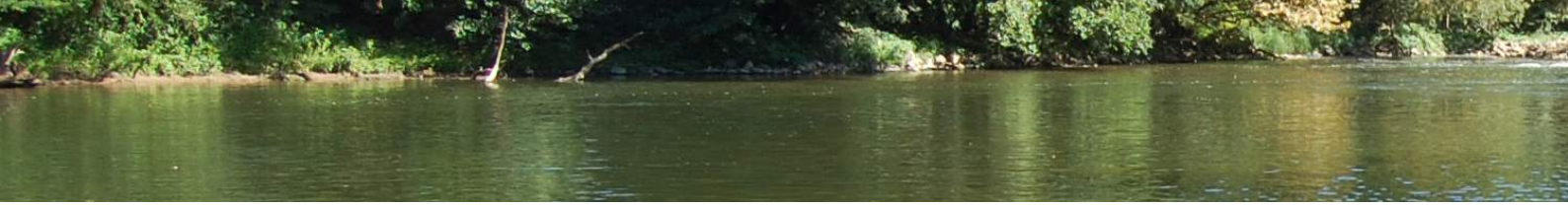
Cycle de développement des libellules



Automne-hiver ou plusieurs années selon les espèces : la larve vit dans la vase ou elle se nourrit de petits animaux.



Début printemps : métamorphose de la larve en libellule adulte (émergence).



Pourquoi tant d'attention ?

Ces libellules sont protégées au niveau national et considérées d'intérêt communautaire au niveau européen, leurs populations sont menacées ou en net déclin à l'échelle nationale ou européenne et il s'agit de bons bio-indicateurs de la qualité des milieux.

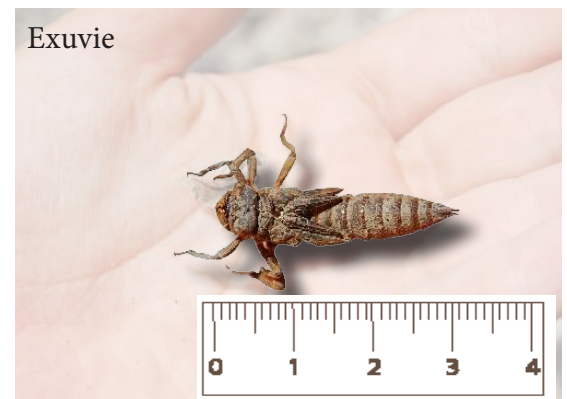
Des données de l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) et du CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) Midi-Pyrénées attestent de la présence de ces espèces sur la vallée du Viaur.

Cette dernière reste cependant sous-prospectée alors qu'elle présente un environnement a priori très favorable à la présence de belles populations de ces espèces. Il est donc essentiel d'améliorer notre connaissance de ces espèces sur la vallée qui a potentiellement une forte responsabilité à jouer dans leur conservation.

Comment les étudier ?

Les libellules sont très actives : elles volent la plupart du temps à toute allure au ras de l'eau et des ripisylves. Pas évident de les observer dans ces conditions!

L'astuce imaginée par les naturalistes pour étudier leurs populations est de récolter les exuvies laissées par les libellules après leur émergence sur les berges des cours d'eau (sur la végétation, les troncs d'arbres au bord de l'eau). Les récoltes se font ainsi à pied ou en canoë en fonction du profil du cours d'eau et de ses berges.



Toutes les exuvies collectées sont examinées sous la loupe binoculaire pour observer les caractères qui les différencient d'une espèce à l'autre : taille totale, forme des antennes, forme des crochets (pièces buccales) ...





Action menée en 2018 :

Les données connues actuellement concernant ces espèces se situent très majoritairement à l'aval du barrage de Thuriès. Aussi nous avons décidé de prospecter deux tronçons du Viaur en amont du barrage pour y rechercher ces espèces. Au total, une dizaine de kilomètres a été parcourue en deux passages (Juillet et Août).

Les berges prospectées sur le premier secteur correspondaient très bien aux milieux nécessaires à l'émergence de nombreuses espèces de libellules et près de 600 exuvies ont été récoltées en un jour par deux écologues de Rural Concept.

Le second tronçon, situé bien plus proche du barrage, s'est révélé très peu favorable : seules 4 exuvies ont été récoltées.

Aucune exuvie ramassée ne correspond à l'une des 3 espèces recherchées. Cependant, ces résultats sont tout de même intéressants puisqu'ils nous renseignent sur la présence de 4 espèces le long des tronçons parcourus :

Plus de 90% des exuvies récoltées sont issues des larves de Gomphes à pinces (*Onychogomphus forcipatus*), le reste correspond à l'Aeschne paisible (*Boyeria irene*), le Gomphe à pattes noires (*Gomphus vulgatissimus*) et le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatus*).



Gomphe à pattes noires
(*Gomphus vulgatissimus*)

Action prévue en 2019 :

Rural Concept et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur s'associent en 2019 pour recruter deux stagiaires naturalistes qui auront pour mission de poursuivre ces inventaires de façon beaucoup plus ambitieuse à l'échelle du site!

Croisons les doigts pour qu'ils réalisent de belles découvertes !



Des outils de communication à votre disposition :

Un site internet pour en savoir plus sur la démarche Natura 2000, sur le périmètre du site, les espèces et habitats d'intérêt communautaire qu'il accueille et pour suivre les actualités de l'animation du site.



Sont disponibles en téléchargement sur ce site et en version imprimée sur demande, plusieurs documents, dont :



Un poster de présentation du site et ses espèces emblématiques

Un livret sur la Moule perlière, espèce méconnue et étonnante, et un nouveau livret sur l'Écrevisse à pattes blanches !



Une exposition de plusieurs panneaux sur les vieux arbres est en cours de création et sera mise à disposition gratuitement sur demande.

Les 2^e et 3^e panneaux ont vu le jour et présentent la faune liée aux vieux arbres !



Pour en savoir plus n'hésitez pas à contacter les structures suivantes :

DREAL Occitanie
520 Allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 MONTPELLIER Cedex 02
04.34.46.64.00

DDT du Tarn
Service eau, risques,
environnement et sécurité
19 rue de Ciron
81013 ALBI Cedex 09
05 81 27 59 79

Rural Concept
Carrefour de l'Agriculture
5 boulevard du 122ème RI
12 026 RODEZ Cedex 9

Chargée de mission animation :
Marion BOUTIN : 05.65.73.76.83

Plus d'informations sur
Natura 2000

Site de la DREAL Occitanie
<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>
Le portail Natura 2000 du Ministère de l'écologie
<http://natura2000.fr>

Crédit photos et illustration :
Bureau d'étude Rural Concept

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site :
<http://5vallees.n2000.fr/site-des-5-vallees/le-viaur>

